



Des rendez-vous de chasse de Louis XI

Pierre Audin

Un premier rendez-vous de chasse : Bonaventure

Il se trouvait à Uzage (Huismes), à l'ouest de la cour du château actuel de ce nom. Le roi fréquente dès qu'il le peut la Basse-Forêt de Chinon, qui lui appartient en propre, alors qu'il doit partager la Haute-Forêt avec l'archevêque de Tours, qu'il n'estime pas. Il apprécie particulièrement son rendez-vous de chasse de Bonaventure, en lisière de cette vaste étendue boisée et broussailleuse, « lieu fort farouche » mais très giboyeux. Le site se trouve à 2 km au sud du bourg de Huismes, sur la rive nord de la Riasse, petit affluent de l'Indre. Bonaventure est directement relié à Chinon, qui se trouve à 5 km au sud.

De 1479 à 1481, durant la construction du manoir de Bonaventure sur un terrain acheté à son ami Jean de Razilly seigneur d'Usage, le roi fit, en allant faire ses dévotions à Saint-Martin de Candès, une douzaine de passages pour surveiller l'avancée des travaux. En 1480, il fit faire douze chandeliers de fer « pour mettre à Bonaventure », il versa à l'orfèvre Jean Galland 100 livres pour payer la dorure d'une custode (vase liturgique rond en forme de boîte) en argent, destinée à la chapelle « de son hôtel » de Bonaventure. Pour mettre en celle-ci, il fit réaliser « une grande image [une statue] de saint Martin azurée et dorée à l'or fin ».

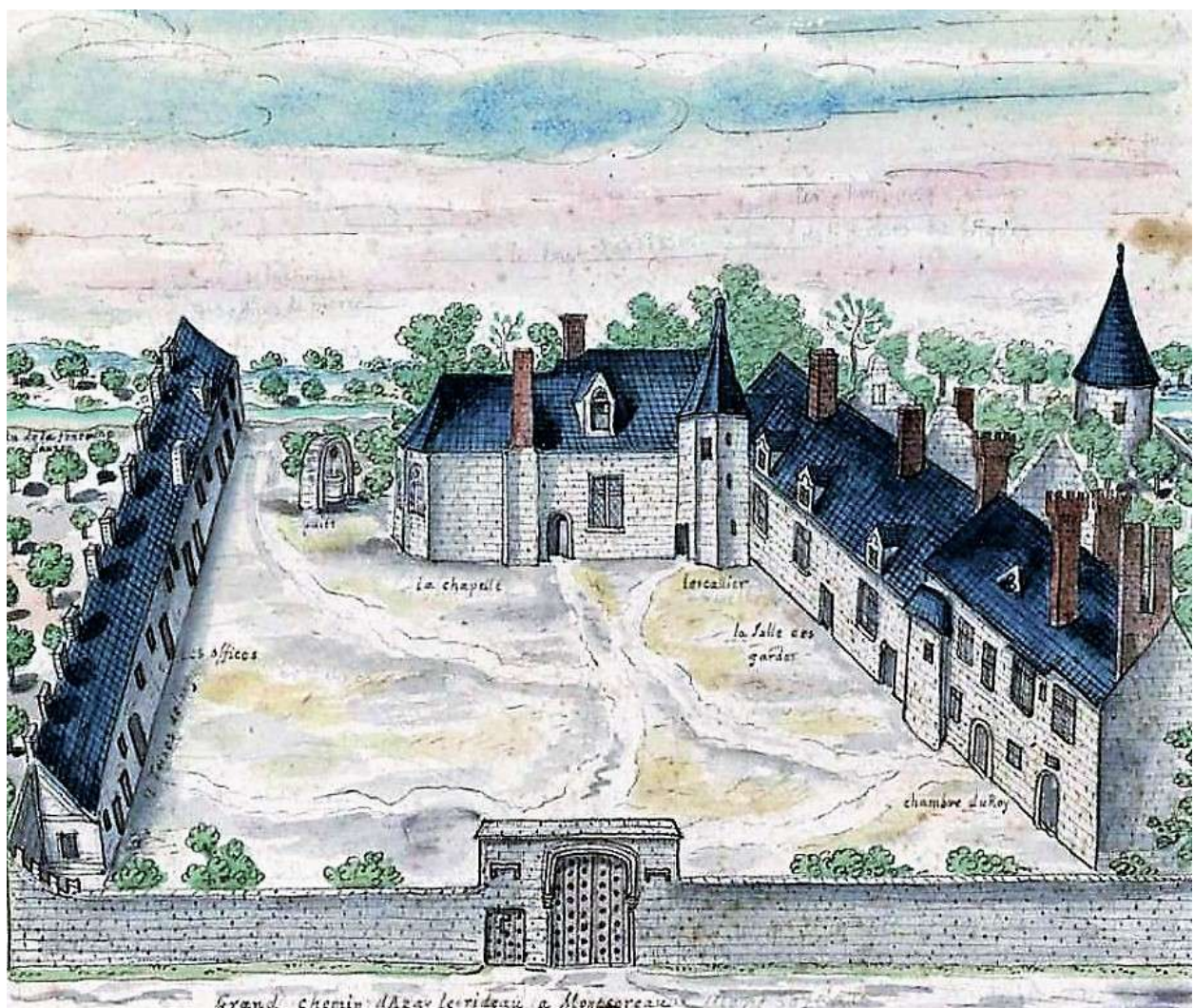
Durant l'hiver 1480-1481, les travaux avancèrent rapidement : à Robert Tinteau, Louis XI paye 25 livres pour plusieurs journées de menuiserie, vitrerie, serrurerie, maçonnerie, couverture et pour les matériaux, clous, chaux, sable, ardoises..., et en février 1481 à Jean Villain il versa 6 livres pour la fourniture de bois à faire des châlits, des bancs, des escabeaux ainsi que drap et cuir à calfeutrer. Jean de l'If, sans doute un entrepreneur, lui a fourni des draps, du linge, du papier et du cuir à calfeutrer, et lui a également fait payer du bois, du sable, des ardoises ainsi que plusieurs journées de maçons et charpentiers... On note également la livraison, en janvier 1479, pour l'équipement de Bonaventure, d'une paire de landiers, de plusieurs bancs, escabeaux et tréteaux, tables « et autres menues choses ».

Dans le jardin, le roi fit construire un « cagnard de bois », sorte de galerie avec porte, fenêtres et sièges et en même temps aménagea un chemin pour relier Bonaventure « à la maison de l'un de ses veneurs assise au moulin d'Auzon », à seulement 500 m au sud, mais sur l'autre rive de la Riasse, où il logeait une partie de son personnel. Ce veneur, Imbert Boisselier, fut en remerciement anobli en 1482.

Louis XI a rédigé à Bonaventure une vingtaine de lettres. Grâce à celles-ci, qui sont datées et localisées, nous savons qu'il était là en octobre et décembre 1479, puis à neuf reprises durant l'année 1480, en mars et novembre de l'année suivante, et à nouveau au début du mois de mars 1482, d'où il dicta trois lettres.

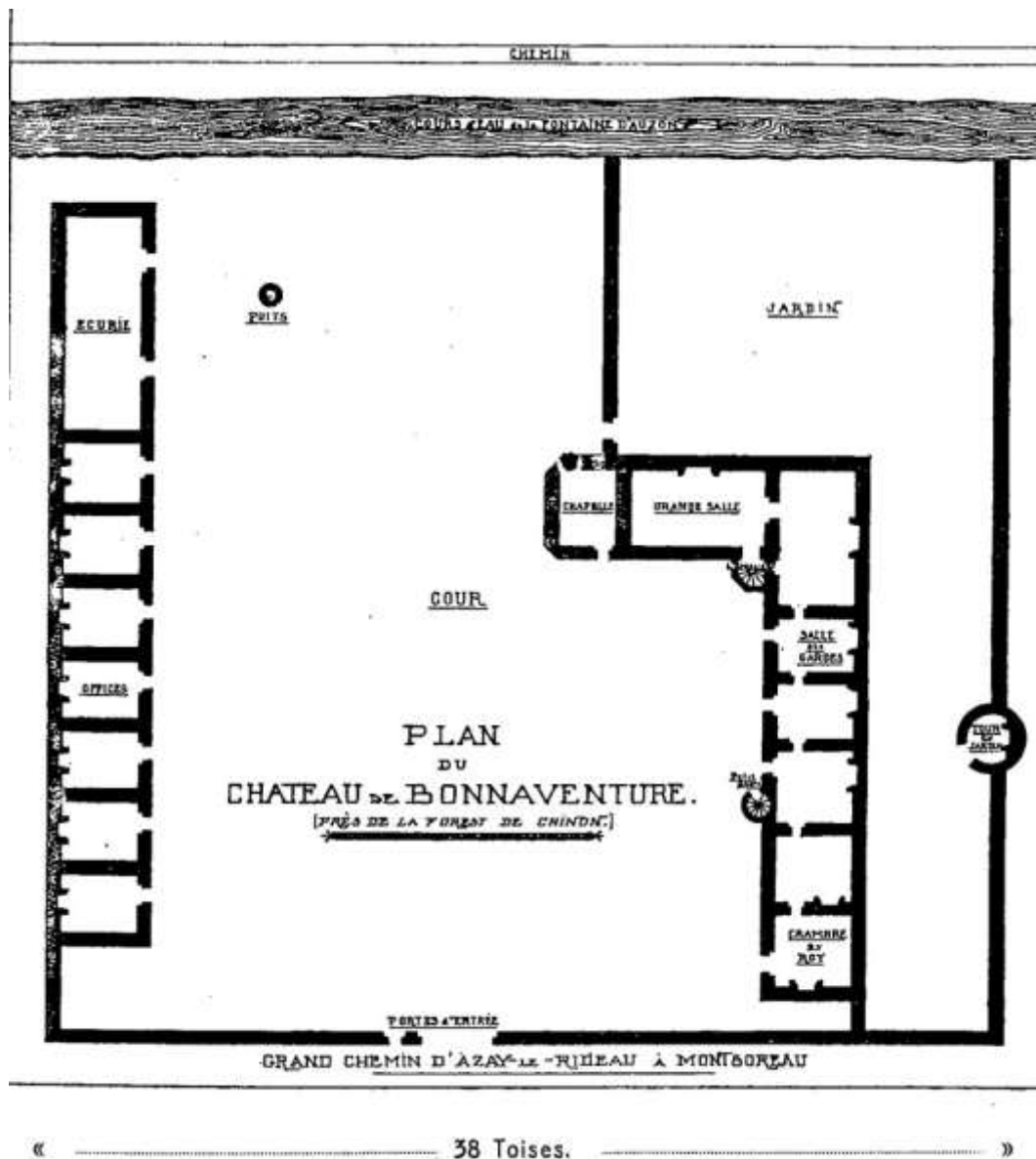
Le manoir de Bonaventure était un édifice en briques qui se composait de deux ailes perpendiculaires, reliées par une tourelle d'escalier polygonale située dans l'angle rentrant. La salle basse était prolongée par la chapelle située sur son mur pignon, elles constituaient à elles deux l'aile la plus courte, orientée est-ouest. L'autre aile, nord-sud, comprenait une grande salle puis une pièce pour les gardes, prolongée par le logis principal, constitué de deux niveaux de quatre chambres dotées d'un escalier en léger hors-œuvre donnant accès, à l'extrémité nord du bâtiment, à la chambre du roi. Tout l'arrière était occupé par un jardin, dans lequel existaient alors une tourelle et des pignons en ruines, vestiges d'un édifice plus ancien, abandonné depuis longtemps.

La cour est bordée sur son côté Est, face à l'aile principale, par un long bâtiment de communs, écurie en pierre prolongée par trois pièces en briques, les offices, puis par trois autres pièces également en briques. L'ensemble était compris dans un carré de 40 m de côté.



Dessin collection Roger de Gaignières, 1699. À droite, dans le jardin, on aperçoit une tourelle et plusieurs pignons du manoir en ruines qui a précédé Bonaventure. Boudan, le dessinateur, a attribué ces vestiges au règne de Charles VII.

Du côté sud le site était bordé par le ruisseau de la fontaine d'Auzon (ou Riasse), et à l'opposé par le « grand chemin d'Azay-le-Rideau à Montsoreau », sur lequel ouvrait la cour. L'influence des choix architecturaux de Louis XI s'est fait sentir, selon l'historien Éric Cron, sur cinq autres manoirs construits dans un rayon de 3 km autour de Bonaventure, qui ont tous un plan en aile, une salle basse près des cuisines, pas de fortifications.... (Mouchaut, La Haute Salvette et La Bruère à Huismes, La Fuye à Chinon).



Ce plan de Bonaventure, dû à Turgot, diffère de celui de la collection Gaignières (1699) quant au nombre de pièces et de portes du logis principal.

Le manoir de Bonaventure a été démoli en 1745, ainsi que sa chapelle Saint-Bonaventure. Il ne subsiste, dans le parc du château d'Usage, que le mur extérieur du bâtiment dit *des offices* et, dans le mur nord du parc, une porte d'entrée en plein cintre dotée de deux meurtrières à tir oblique en direction du chemin, avec son guichet. On a également conservé, à l'Est, un pan de mur en briques du logis principal avec ses cheminées. Ces vestiges sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis 1962.

Un second rendez-vous de chasse : Les Forges

Le site se trouvait à 4 km à l'est de Bonaventure, sur l'actuelle commune de Saint-Benoît-la-Forêt, à 1 km au sud-ouest de l'église du bourg. L'édifice est placé sur le versant d'un coteau au pied duquel serpente un étroit vallon servant de limite entre la haute et la basse forêt de Chinon. Pour remercier le seigneur des Forges Jean Venault, fourrier des logis du roi, de lui avoir cédé le logis, Louis XI lui donna 70 hectares de la lande de Cravant et lui accorda le droit de prendre du bois dans la forêt, pour construire ou se chauffer.

Ce « castel des Forges de Chinon » à 5 km au sud de la Loire, était un modeste manoir construit dans une vaste clairière de la forêt de Chinon avec une alternance de brique et de pierre, que le roi améliora en faisant refaire les huisseries et les cheminées et en faisant creuser un puits dans la cuisine. Jean Le Vilain fut chargé de « chambriller » de bois (recouvrir de lambris) une chambre située au-dessus du retrait (les « commodités »), fit une cheminée, et travailla neuf jours comme couvreur. Plusieurs maçons aménagèrent les cuisines, et une dizaine d'hommes fut employée « à fenestrer du chanvre le long du mur de retrait », pour isoler le bâtiment. D'autres ouvriers, en 1478, furent payés pour avoir habillé les huisseries et les chaussepieds, pour avoir après les travaux, nettoyé le logis, et avoir coupé du bois.

Louis XI fit également construire « une maison de bois pour loger des sangliers », et prit soin également de renforcer les défenses de son rendez-vous de chasse des Forges. Une équipe de charpentiers mit deux mois à installer des barrières tout autour du logis, et le serrurier Jean Forgier fabriqua 200 chausse-trappes à trois pointes de fer, réparties chaque nuit autour du bâtiment, « contre les malveillants, larrons publics, espions de grand chemin et autres gens mal vivants ».

Quand le roi s'y trouvait, il allait assister à la messe dans l'église de Saint-Benoît-du-Lac (comme s'appelait alors le village) ou, un peu plus loin, à Notre-Dame, édifice récemment agrandi au village de Rigny (maintenant rattaché à Rigny-Ussé).

Du Plessis, il venait à ses rendez-vous de chasse en suivant la *via episcopalis*, ainsi nommée car ce chemin est celui que suivait l'évêque de Tours pour se rendre à sa résidence épiscopale de Candé, en traversant l'Indre à Port-Huault d'Azay-le-Rideau (par le gué ou, en cas de hautes eaux, par charrière). Bien que cette partie de la forêt ait été très giboyeuse, Louis XI en épuisa vite les réserves. Il dut faire venir de la forêt d'Amboise des sangliers et vers 1478 acheter des perdrix capturées à Bréhémont par les paysans, « à relâcher aux Forges pour la chasse au faucon ». Son fauconnier lui fit envoyer aux Forges deux variétés de faucons dits sacres. En février 1481, il fit tendre par Pierre Auvray des cordes pour prendre « corneilles et chouettes ».



Les Forges, carte postale, vers 1920. On aperçoit à gauche, sous une partie du crépi moderne disparu, l'appareillage ancien en damier de briques et calcaire.

Louis XI a effectué plusieurs séjours aux Forges, de préférence l'hiver, pour la chasse, et y a rédigé une vingtaine de lettres. Il était souvent accompagné de quelques fidèles : en mars 1478 par exemple sont présents à ses côtés le maréchal de France Pierre de Rohan-Gié et Antoine de Chourses, époux d'une de ses nièces.

Le roi effectua encore aux Forges, durant l'année 1480, de très brefs séjours de deux ou trois jours en janvier, février, mai et novembre, parfois en alternance avec le manoir de Bonaventure ou même avec Le Plessis, où il n'hésitait pas à se rendre en cas d'urgence pour revenir dès le lendemain matin. Mais lorsque la construction de Bonaventure fut terminée, il ne vint plus que très rarement aux Forges. Après sa première attaque cérébrale, le 16 mars de la même année au prieuré de Turpenay à Saint-Benoît-la-Forêt (il avait séjourné aux Forges les 6 et 7 mars puis du 10 au 16), Louis XI souhaita y revenir, dès le 13 avril suivant : ce fut son dernier séjour ici.

Tombé en ruines le logis, simple demeure rurale, a été reconstruit au XIX^e siècle en remployant les briques et les pierres de l'édifice du XV^e siècle. Le site est devenu domaine viticole, et les rares vestiges du temps de Louis XI, un pan de mur en angle et une cheminée sans ornements, sont inclus dans la ferme du domaine. Une plaque posée sur le mur près de l'entrée rappelle cependant que Louis XI a séjourné ici entre 1476 et 1481.

Bibliographie :

Cimber (L.), « Extraits des comptes et dépenses de Louis XI », *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1^{ère} série, tome 1, Paris, 1894, p. 98-105.

Cron (E.), *Bull. Amis Vx Chinon*, 1999, p. 239-256.

Douët d'Arcq (L.-Cl.), « Extraits de trois comptes de la Chambre de Louis XI, 1478-1481 », in *Comptes de la Chambre des rois de France...*, Renouard, Paris, 1865, p. 354-358.

Morcourt (R. de), « Notes sur le château de Bonaventure (Huismes) », *Bull. Amis Vx Chinon*, 1922, p. 142-146.

Vaesen (J.), *Lettres de Louis XI roi de France*, Renouard, Paris, 1886-1905, tomes II à X.